

L'an deux mil seize, le quatorze mars, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques SABIN, Maire.

Date de convocation : 8 mars 2016

	EMARGEMENTS PRESENCE	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS NON EXCUSES
SABIN Jacques			
BUCHOT André			
FRÉTIGNÉ Cécile			
CORNILLE Alain			
CHAMPIOT Daniel			
BERTHELOT Annie			
FORET Jeannine	Donne procuration à André BUCHOT	<b>X</b>	
MONTAUBAN Éric			
LAINÉ Guillaume			
BOUTRUCHE Alexia			
LOZANO Nathalie	Donne procuration à Alexia BOUTRUCHE	<b>X</b>	
GABILLARD Arnaud			
LANDAIS Jonathan			
MEIGNAN Élodie			

Mme Cécile FRÉTIGNÉ a été élue secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- Présentation du budget primitif par commission
- Votes de comptes de gestion et administratif 2015 (budget commune – budget assainissement)
- Vote du budget primitif 2016 assainissement
- Demande de la dotation de soutien à l'investissement
- Questions diverses

**1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 FÉVRIER 2016**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 15 février 2016. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

# CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 MARS 2016

## 2 – BUDGET PRIMITIF – RAPPORT DE LA 2<sup>ème</sup> COMMISSION

Madame Cécile FRÉTIGNÉ présente l'ensemble des fiches de la 2<sup>ème</sup> commission relatives aux opérations réalisées en 2015 et aux inscriptions budgétaires pour 2016.

### ACHAT D'UNE ARMOIRE FROIDE POUR LA CANTINE

*DCM N° 2016-012*

Madame FRÉTIGNÉ explique qu'il a été nécessaire de remplacer une armoire froide dans la cantine, suite à une panne et qu'il convient de voter ce crédit par anticipation au budget d'un montant de 1 650 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de voter par anticipation au budget l'achat de l'armoire froide pour la cantine.
- **Précise** que ces crédits seront repris au budget primitif.
- **Autorise** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### FORFAIT COMMUNAL ALLOUÉ À L'ÉCOLE PRIVÉE

*DCM N° 2015-013*

Madame FRÉTIGNÉ rappelle que :

- La convention de forfait communal a été reconduite pour 3 ans en 2014 et que le montant de la participation communale est de 460 € par élève.
- Le forfait est revalorisé chaque année selon l'augmentation du point de la fonction publique. L'indice est inchangé depuis le 1er juillet 2010, le forfait reste donc à 460 € pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **Décide** de verser la somme de **28 520 €** pour l'année 2016, correspondant à 460 € X 62 élèves, selon les termes de la convention.

## 3 – BUDGET PRIMITIF – RAPPORT DE LA 3<sup>ème</sup> COMMISSION

Monsieur Alain CORNILLE présente l'ensemble des fiches de la 3<sup>ème</sup> commission relatives aux opérations réalisées en 2015 et aux inscriptions budgétaires pour 2016.

### DEMANDE DE LA DOTATION A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

*DCM N° 2015-014*

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de réhabilitation de la salle des sports, pourraient faire l'objet d'un financement de la **dotation à l'investissement public local** (appel à projets pour le renforcement des fonctions de centralité des bourgs-centres) sur l'exercice 2016. Le montant des travaux est estimé à **307 509.00 € HT**.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Décide** de solliciter le bénéfice de la Dotation à l'investissement public local, , au taux de 50 % du montant HT des travaux prévus.
- **Précise** que ces dépenses seront inscrites au Budget de l'exercice 2016
- **Précise** que les travaux seront financés de la manière suivante :
  - Estimation des travaux .....307 509.00 € HT
  - Subvention DETR ..... 60 000.00 €
  - Subvention du Conseil Général ..... 22 950.00 €
  - Dotation investissement public local ..... 153 754.00 €
  - Autofinancement et emprunt..... 70 805.00 €
- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**4 – VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF -  
BUDGET ASSAINISSEMENT***DCM N° 2016-015*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le **compte de gestion et le compte administratif** du budget Assainissement de l'année 2015 qui laissent apparaître les résultats suivants :

- **Un excédent de clôture d'investissement de 123 781.63 €.**
- **Un excédent de clôture d'exploitation de 12 828.23 €.**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **Valide** le compte de gestion 2015.
- **Valide** le compte administratif 2015.
- **Décide** d'affecter pour partie l'excédent de fonctionnement 2015 au compte 1068, pour un montant de **12 602.26 €.**

**5 – VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF -  
BUDGET COMMUNAL***DCM N° 2016-016*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le **compte de gestion et le compte administratif** du budget Communal de l'année 2015 qui laissent apparaître les résultats suivants :

- **Un excédent de clôture d'investissement de 411 871.17 €.**
- **Un excédent de clôture de fonctionnement de 311 514.17 €.**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **Valide** le compte de gestion 2015.
- **Valide** le compte administratif 2015.

**6 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF –BUDGET ASSAINISSEMENT***DCM N° 2016-017*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif du budget assainissement de l'année 2016 qui d'équilibre :

- **En section d'investissement à 153 535.00 €**
- **En section d'exploitation à 43 160.00 €.**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **Adopte** le budget primitif d'assainissement 2016
- **Autorise** le Maire à signer tous documents relatifs à ce budget.

La séance est levée à 23H10

## **FEUILLET DE CLOTURE**

Liste des délibérations :

2016-012	Achat d'une armoire frigo pour la cantine
2016-013	Forfait communal alloué à l'école Ste Marie
2016-014	Demande de la dotation à l'Investissement Public Local
2016-015	Vote du compte de gestion et du compte administratif – budget assainissement
2016-016	Vote du compte de gestion et du compte administratif - budget communal
2016-017	Vote du budget primitif - budget assainissement

SABIN Jacques	
BUCHOT André	
FRÉTIGNÉ Cécile	
CORNILLE Alain	
CHAMPIOT Daniel	
BERTHELOT Annie	
MONTAUBAN Éric	
LAINÉ Guillaume	
BOUTRUCHE Alexia	
GABILLARD Arnaud	
LANDAIS Jonathan	
MEIGNAN Élodie	